Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers concitoyens

Le mot du Maire

Ce que j'aime le plus, dans ma fonction de maire, c'est m'informer, aller aux réunions pour être au courant de tout ce qui permet au village d'avancer, visiter de beaux villages, y piocher des idées ; quêter des subventions, négocier pour les obtenir, afin de pouvoir réaliser des chantiers démesurés par rapport à nos faibles revenus (23 043€ de taxes par an) : voilà ce qui me motive.

Ainsi les travaux d'aménagement de la place du temple et de la rue principale ont-ils pu être subventionnés à près de 80 % !
Les subventions européennes, pour les deux chantiers, furent les bienvenues (même si, paradoxalement, Postroff a voté contre l'Europe au référendum)

Ce que j'aime le moins, dans ma fonction de maire, c'est de devoir régler les problèmes qui se présentent quand les chantiers démarrent. Et des problèmes, il en eut, l'un chassant l'autre, durant toute cette année.
Mais mardi soir, en me rendant à la mairie, le sapin de Noël brillait de mille feux ; la fontaine coulait à flots, seule musique dans le silence de la nuit. Postroff enfin paisible et calme.

Habitants de Postroff, prenez soin de votre village comme d'un bien précieux. Car c'est un bien précieux : nous y vivons proches de la nature, loin du rugissement des villes, loin de la société de consommation, bien à l'abri, comme dans un doux cocon.
Merci à tous ceux qui m'épaulent, jour après jour : les adjoints, le conseil municipal, notre secrétaire.
Merci enfin à tous ceux qui se sont préoccupés de la fontaine. Ils ont eu la patience de m'écouter ; ils ont cherché avec moi des solutions pour qu'enfin : « l'eau coule ! »
Je me fais un devoir de les nommer, afin de les remercier et de leur rendre hommage : BOCH Richard, BRUA Claude, GILGERT Thierry, PFEIFFER Jean-Louis, SPIEGEL Reinhard, STEFFANUS Gabriel, WALTER Arthur,et enfin, WALTER Marc : Grâce à son génie créatif, la fontaine coule vraiment !

Bonne et heureuse année à vous tous.
Votre maire, Marie-Claire Steffanus

La vie au fil des jours…

19 janvier – 19 février 2006
Christine Boos, notre secrétaire de mairie entame son deuxième recensement de la population à Postroff, pour le compte de l'INSEE.
Innovation dans la forme de ce recensement qui n'est plus général à toute la France mais qui se fait progressivement, commune par commune mais sans critère de sélection.
C'est ainsi que la population de Postroff est passée de 181 en 1999 à 201 en 2006. Nous espérons que cette tendance à la hausse se poursuivra dans l'avenir. Les résultats détaillés des études issues de ce recensement seront disponibles sur le site internet de l'INSEE à compter du 19 janvier 2007.
Elle tient à remercier l'ensemble de la population pour sa participation active à cette enquête et particulièrement pour l'accueil très chaleureux qui lui a été réservé.

22 janvier 2006


L'unité partagée

Une chorale œcuménique pour l'occasion. (Photo DNA)

Dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, catholiques et protestants de la région (alsaciens et lorrains) se retrouvent à l'église protestante de Postroff.
« Là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux », tel est le thème retenu cette année.
L'église est presque pleine, l'assemblée recueillie et priante. Avec les chorales, tous ensembles nous louons et chantons notre Seigneur.

Puis, c'est autour du verre de l'amitié, en salle de l'école –hélas trop petite- que se poursuit la rencontre fraternelle.
C'est la première fois que Postroff a l'honneur d'accueillir cette rencontre œcuménique. Nous espérons avoir été à la hauteur.

Mardi le 7 mars 2006

Cavalcade masquée, haute en courleurs à Postroff.
Cette année, 60 enfants accompagnés de parents et d'enseignants défilent dans les rues, formant une joyeuse farandole en cette fin d'hiver.
Ce sont sans doute les personnes âgées qui prennent le plus de plaisir à accueillir et à gâter cette ribambelle d'enfants déguisés.

Journée mondiale de prière, organisée dans le monde entier, le même jour.
Cette année, c'est l'Afrique du Sud qui retient notre attention. Moment –intense et émouvant- de prière au temple de Postroff. Merci à Madame KAKOURIDIS, pour avoir organisé, si discrètement, cette belle soirée de prière.

LA CAPITALE A TIRE-D'AILE

Les grands élèves de l'école primaire – accompagnés de leur instituteur, M. Bachmann, organisateur du voyage- s'envolent en airbus A320 vers la capitale : Paris.


Les élèves devant la pyramide du Louvre. (Photo DNA)

Baptême de l'air pour bon nombre d'entre eux…
Visite de la ville-lumière durant 3 jours…
Les enfants ont bien de la chance. En ont-ils conscience ?

Avril
Visite de Monsieur le Sénateur Jean-Marc TODESCHINI

C'est le jeudi 20 avril dernier qu'à 10 heures, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir en mairie de Postroff, Monsieur le Sénateur Jean-Marc TODESCHINI, Sénateur de la Moselle, Maire-Adjoint de Talange accompagné de son assistante.



C'est avec beaucoup d'intérêt qu'il a abordé avec Madame le Maire et Monsieur Fabien OURY, conseiller municipal, les problèmes rencontrés dans la gestion de la commune. Une plaquette de présentation du village, retraçant les dernières réalisations ainsi que celles en cours, lui a été remise.

Mai, juin, juillet, août

Les fêtes d'été se succèdent au village

- La fête scolaire rassemble les habitants de Postroff, Baerendorf et tous ceux qui aiment se joindre à nous. Quel bonheur pour les enfants de se donner en spectacle, à la grande joie de leurs parents émerveillés.

- Le tournoi de volley où, d'année en année, une jeunesse sportive et saine se retrouve en toute amitié, pour essayer de gagner cette coupe tant convoitée.
- La marche populaire, 22è du nom ; 541 marcheurs découvrent notre vallée de l'Isch, mais aussi les monts qui l'entourent, parfois rudes à gravir.



Les récipiendaires des coupes et récompenses avec les organisateurs et élus.

- La fête paroissiale où protestants et catholiques de la région se retrouvent en communion fraternelle.

Automne 2006

Les enfants de l'école de Postroff vont à Laquenexy, en bus affrêté par le Conseil Général de la Moselle, receoir le 1er prix du concours d'épouvantail.
1er prix bien mérité : leur épouvantail est vraiment le plus original et le plus finement travaillé.
Félicitation aux enfants et à leur maîtresse, Madame Fromeyer.

Octobre est le mois du théâtre pour la troupe de Wolfskirchen et environs qui joue chaque année au profit de la paroisse protestante de Postroff. Rudy Finck a écrit, cette année, une pièce tout en finesse, où français, alsacien, allemand s'entremêlent un peu comme dans notre vie. Pour l'instant, cette double culture, allemande et française, demeure notre richesse. Pour combien de temps encore ?

Rires garantis !



Des scènes savoureuses où se mêlent les quiproquos. (Photo DNA)

15 octobre

Marion Blin vend les brioches de l'amitié au profit de l'A.P.E.I. de Sarrebourg. Pour 65 brioches vendues, elle récoltera la coquette somme de 285 €. Merci pour votre grande générosité.

Et déjà scintillent les lumières de Noël.
Les concerts de l'Avent, dans les villages environnants, nous invitent à entrer doucement dans la magie de Noël.

LES CHIFFRES

DEPENSES INVESTISSEMENT		
article	***libelle***	***TOTAL***
1641	Emprunts en euros	18 555
202	Frais carte communale	814
2113	solde place de l'église protestante	3 988
2315	travaux de voirie	225 503
		248 860
FONCTIONNEMENT		
60	charges générales	6 376

61	entretien bâtiments, voirie, forêt, assurances,,,	15 946
6225	Indemnités et honoraires	1 264
6232	Fêtes et cérémonies	121
6247	Transport scolaire	5 720
6261	Frais d'affranchissement et télécom	828
6281	Concours divers (cotisations...)	148
6282	Frais gardiennage (église, forêts et bois comm)	1 698
62878	A d'autres organismes	294
63512	Taxes foncières	1 324
63 et 64	rémunérations	20 067
6451	Cotisations sociales	12 080
6531	Indemnités et cotisations sur indemnités	9 861
6553	Service d'incendie	2 338
6574	Subv. fonct.aux asso. et autres org. droits privé	939
66111	Intérêts des emprunts	9 346
665	Escomptes sur ventes de bois	194
		88 543
RECETTES		
INVESTISSEMENT		
article	***libelle***	TOTAL
10222	FCTVA	11 468
1068	Excédents de fonctionnement de 2005	76 378
1321	subventions Etats et établissements nationaux	6 048
1323	subventions Départements	94 752
1325	subventions Communauté de Communes	3 200
1327	subventions Européennes	98 267
		290 113
FONCTIONNEMENT		
7022	Coupes de bois	2 989
7023	Menus produits forestiers	3 027
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	187
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	6 761
7078	Autres marchandises	107
70878	par d'autres redevables	2 449
7311	Contributions directes (4 taxes)	21 387
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	8 389
7411	Dotation forfaitaire de l'état	25 441
74121	Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	2 407
74127	Dotation nationale de péréquation	5 743
742	Dotation aux élus locaux	2 552
7473	Départements	75
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	6 894
74833	Etat-Compens.au titre exonérations taxes prof.	163
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	1 635
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	1 152
7484	Dotation de recensement	378
7488	Autres attributions et participations	240
752	Revenus de la location des immeubles et terres	7 022
758	Produits divers de gestion courante	914
619	R.R.R. obtenus sur services extérieurs	195
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 378
775	Produits des cessions d'immobilisations	33 000
		138 485

A L'heure du bilan

Travaux d'aménagement de la place de la mairie, des usoirs et mise en souterrain des réseaux

Dépenses :	coût TTC des travaux	**262 689,00**
recettes :	FCTVA (récupération d'une partie de la TVA en 2008)	40 669,51
	subventions :	

Conseil Général de la Moselle	77 680,00
subvention européenne	79 802,50
subvention communauté de communes	1 600,00
	199 752,01
pour l'instant, la charge de la commune est donc de :	62 936,99

Il reste encore à percevoir une petite participation d'EDF et France TELECOM pour la mise en souterrain des réseaux

TRAVAUX EN COURS

14 février 2006. C'est à la mode, c'est la fête de la Saint Valentin. Mais c'est surtout ce jour là que l'entreprise COLAS débute les travaux d'aménagement des usoirs et de la place de la mairie.

Pour ce qui est de la couche de voirie, le département de la Moselle s'en chargera lorsque l'aménagement des abords sera fini.





L'entreprise SOBECA en profite également pour réaliser les branchements des immeubles et le réseau d'éclairage public.

Un chantier important, donc, et un paysage que l'on pourrait qualifier de "lunaire" !











Pose du béton désactivé par l'entreprise IRION



Aménagement de la fontaine









Enfin, la fin des travaux !

LES DECISIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL

15 février 2006

comptes administratifs, comptes de gestion, affectation des résultats

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs pour l'exercice 2005 :

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Excédent : 76.378,05 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

déficit : 132.764,81 €

RESULTAT DE CLOTURE : déficit global de 56.386,76 €

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION :

Excédent : 21.651,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Excédent : 7.738,72 €

RESULTAT DE CLOTURE : excédent global de 29.390,52 €

LOTISSEMENT

RESULTAT DE CLOTURE : 0 €

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du Receveur Municipal Monsieur Francis MENRATH et décide d'affecter le résultat de fonctionnement en inscrivant la somme de 76.378,05 € en recette de l'article 1068 du budget 2006.

demande de subvention pour voyage scolaire

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 35 € par élève soit 245 € pour l'organisation d'une classe de découverte à Paris, en avion, du 13 au 15 mars 2006.

redevance assainissement

Le Conseil Municipal fixe la redevance d'assainissement à 3,05 € le M3 pour les 10 premiers m3 consommés puis 0,42 € le m3 pour les m3 suivants et d'appliquer les abattements relatifs aux exploitations agricoles selon l'arrêté n° 96 DDAF 3 - 017 du 19.2.1996.
La base utilisée pour le calcul de cette taxe est la consommation d'eau pour 2005, telle qu'elle est communiquée par le Syndicat des Eaux de Drulingen et Environs et fixe la date de paiement de cette redevance au 30 juin 2006.

vidange de la station d'épuration

Le conseil municipal fixe à 100 € l'indemnité forfaitaire pour la vidange de la station d'épuration.

communications et divers

Le conseil municipal décide de mettre en vente au plus offrant, les pierres de taille formant l'ancienne cheminée de la mairie ainsi que l'ancienne balance agricole.

31 mars 2006

vote des 4 taxes

Après délibération et compte tenu de la pression fiscale déjà exercée par les autres collectivités territoriales, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des 4 taxes.

loyers des logements communaux

Le conseil municipal décide d'appliquer à compter du 1er avril 2006 la variation annuelle de l'indice de référence des loyers, publié par l'INSEE aux loyers des logements communaux. Celui de l'école passe de 262,14 € /mois à 268.18 € et celui du logement de la mairie de 204,19 € à 208.89 €/mois.

budget primitif 2006 - Commune et budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs pour l'année 2006, ***BUDGET COMMUNAL***
section de fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à ***109.843 €***
section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à ***427.124 €***
y compris les restes à réaliser.
BUDGET ASSAINISSEMENT
section d'exploitation : dépenses et recettes s'équilibrent à ***28.461 €***
section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à ***32.986 €***

vente du presbytère protestant

Madame le maire informe les membres du conseil que l'unique amateur s'étant révélé insolvable, elle a entrepris d'annuler cette vente, en accord avec la paroisse protestante.

communications et divers

marchés publics passés en 2005 :

Madame le Maire présente au conseil municipal, la liste des marchés publics passés en 2005.

Vente d'une bascule :

S'agissant de la seule offre présentée, le conseil municipal décide de vendre à Mr Didier ROTH la bascule entreposée dans l'ancien presbytère protestant au prix de 107 €.

12 avril 2006

permis de construire accordé à Mr WILHELM Lucien

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, autorise le maire, par 9 voix pour et 2 abstentions, à effectuer toute démarche (recours gracieux et recours contentieux) suite à la décision du Préfet de la Moselle du 6 avril 2006 autorisant Monsieur WILHELM Lucien à construire une étable au lieu-dit Lerchenberg, juxtaposant le lotissement communal, seul point cardinal du village non occupé par des exploitations agricoles.

traitement contre la chenille processionnaire

La forêt communale de POSTROFF est infestée par la chenille processionnaire du chêne à un niveau très élevé sur une surface de 30,50 ha.

Le niveau d'attaque est tel que la survie des peuplements est gravement compromise.
Le conseil municipal décide d'engager la réalisation d'un traitement héliporté au *Bacillus thuringiensis* à raison de 4 l/ha à partir de la fin du mois d'avril 2006 pour un montant de 93 € HT/ha. Cette opération est subventionnée à hauteur de 50%.

26 mai 2006

avis du conseil municipal arrêtant le projet de carte communale

Le conseil municipal arrête le projet de carte communale et dit qu'il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de carte communale de la commune de Postroff pour une durée de 30 jours du 13 juin 2006 au 13 juillet 2006.

création et adhésion au syndicat mixte du Pays de Sarrebourg

Autorisation à la Communauté des Communes du pays de Fénétrange de créer et d'adhérer au syndicat mixte du Pays de Sarrebourg, ainsi que de confier à ce syndicat les missions mentionnées à l'article 3 des statuts.

à travers un organe de coopération juridique structuré.

21 juillet 2006

prolongation de contrat de l'emploi d'aide maternelle

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le poste d'aide maternelle intervenant sur le réseau d'écoles Postroff-Baerendorf pour une durée d'un an, du 1er septembre 2006 au 31 août 2007.

Vente du presbytère protestant : modification

Le conseil municipal après délibération, modifie sa délibération prise en date du 20 mai 2005 et décide à l'unanimité de vendre le presbytère cadastré sous section 2 n° 128 sur 8 ares et 12 centiares de sol, 1 rue de Fénétrange à Monsieur et Madame Thierry MACHOLT domiciliés à Bonnefontaine 67260 ALTWILLER au prix de 33.000 €.

divers

Réalisation d'un emprunt pour assurer le financement des travaux d'aménagement de la place de la mairie, des usoirs et de la rue principale (part restant à la charge de la commune).

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à réaliser auprès du CREDIT MUTUEL un emprunt à long terme d'un montant de 30.000 € dont le remboursement s'effectuera en 15 ans au taux de 3,80 % variable.

Réalisation d'un crédit relais assurer le financement de la TVA sur travaux d'aménagement de la place de la mairie, des usoirs et de la rue. (dans l'attente du reversement par le Fonds de compensation)

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à réaliser auprès du CREDIT MUTUEL un crédit relais d'un montant de 40.000 € au taux de 3,65 % variable « indice Crédit Mutuel » dont le remboursement s'effectuera comme suit :

- *Paiement d'intérêts pendant une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans*
- *Report d'amortissement du capital en une seule fois, à terme.*

Demande de la famille KLEIN Frédéric

Madame le Maire donne lecture d'une lettre adressée par la famille KLEIN Frédéric qui relève « l'état déplorable de leur rue rendue quasiment impraticable par les nombreuses ornières et par le danger que représente le regard des eaux usées qui, suite aux récentes intempéries dépasse de 20 cm et peut de ce fait causer des dégâts à un véhicule automobile » et souhaite que des mesures soient prises afin d'y remédier.

Madame le Maire rappelle au conseil qu'un devis avait déjà été réalisé par la Direction Départementale de l'Equipement en date du 28 octobre 2003 et que, compte tenu des priorités budgétaires, ce projet n'avait pas été retenu (délibération du 31 octobre 2003 2 voix pour, 4 abstentions et 4 voix contre).

Le conseil municipal, après délibération, prend acte de la demande de la famille KLEIN, mais

ajoute que de tels travaux estimés au minimum à 11.510 € ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un projet subventionné et dépend donc de la décision du conseil général selon les priorités et suggère à la famille KLEIN d'utiliser pour l'instant l'accès par la rue du tilleul.

Demande de Madame WALTER Renée
Madame WALTER Renée souhaite qu'une déviation d'eau soit aménagée au bord de son terrain. Après renseignement pris auprès de la DDE, il conviendrait simplement de poser des bordures. Le conseil municipal, après délibération, prend acte de cette demande et en tiendra compte lors d'une prochaine opération de voirie qui sera susceptible d'être subventionnée.

8 septembre 2006

RD 94 : convention relative à la réalisation d'une bande en béton désactivé rue principale
Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Département de la Moselle relative à la réalisation, le financement et la gestion ultérieure du réaménagement partiel de la rue principale, en face de la mairie, sur la R.D. 94 à savoir la mise en œuvre d'une bande de béton désactivé délimitée par une file de pavés, la réalisation de caniveaux pavés et les aménagements urbains divers.

rapport annuel 2005 du service de collecte des ordures ménagères
Le conseil accepte le rapport annuel 2005 sur la qualité et le coût du service de collecte et de traitement des ordures ménagères établi par la Communauté de Communes du Pays de Fénétrange et décide d'en laisser un exemplaire en mairie à la libre consultation de nos administrés.

Assujettissement des logements vacants depuis plus de cinq ans à la taxe d'habitation
En vertu des dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts, le conseil municipal décide d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale et celle revenant éventuellement aux EPCI sans fiscalité propre, les logements vacants depuis plus de 5 ans.
Il charge Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

3 novembre 2006

2° approbation de la carte communale
Le Conseil Municipal, considérant que les résultats de l'enquête publique justifient quelques modifications mineures de la carte communale ;
Considérant que la carte communale telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal est prête à être approuvée conformément à l'article R124-7 du Code de l'Urbanisme ;
Décide à l'unanimité d'approuver la carte communale et demande son approbation à Monsieur le Préfet,
Elle est tenue à la disposition du public à la mairie de Postroff aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture (Direction Départementale de l'Equipement – 17 Quai Paul Wiltzer 57000 METZ).

travaux de ravalement de l'église catholique : demande de subventions
Le Conseil municipal examine le projet établi par relatif au et, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité
- d'accepter l'avant-projet sommaire établi par Monsieur Michel NEGRI, Architecte de Sarrebourg pour le ravalement des façades de l'église catholique dont le devis estimatif s'élève à 46.796,38 € honoraires compris.
Il en fixe le financement par subvention du Département (49 %) ; subvention DGE 2è part, subvention du Pays de Sarrebourg ou éventuellement subvention exceptionnelle.

travaux de bordures et trottoirs rue principale : autorisation de signature de marché

Le conseil municipal, vu les offres présentées par trois entreprises de travaux publics, après délibération, décide à l'unanimité de retenir celle de l'entreprise COLAS EST de HEMING, économiquement la plus avantageuse, dont le montant s'élève à 493815,00 € HT et autorise le maire à signer le marché.

taxe forfaitaire sur les cessions de terrains constructibles

Madame le Maire expose au conseil municipal les dispositions de l'article 1529 du code général des impôts qui permettent d'instituer une taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles. Celui-ci décide de s'accorder encore un temps de réflexion avant d'adopter cette taxe et reporte sa délibération à une prochaine réunion.

Nomination d'un correspondant communal de sécurité routière

Le conseil municipal décide de nommer Monsieur Marc WALTER en qualité de correspondant communal de sécurité routière.

vente d'un terrain situé sur le ban d'Eschwiller

Madame le Maire propose au conseil municipal de réfléchir à l'opportunité de mettre en vente auprès de l'exploitant la parcelle 44 section 4 « Buehl » d'une surface de 36,42 ares de pré de classe 2 située sur le ban d'Eschwiller. Il charge Madame le Maire de faire une proposition soit au locataire, soit aux propriétaires riverains.

TRAVAUX FORESTIERS 2007 : programme des travaux et destination des coupes

Le conseil municipal approuve le programme de travaux d'exploitation 2007 (Etat de prévision des coupes) établi par l'ONF pour l'exercice 2007 dont la dépense est évaluée à 1.300 € HT et la recette à 3.500 € HT mais souhaite que le hêtre soit vendu par les soins de la commune.

Assurance protection juridique communale : autorisation de signature de contrat

Le conseil municipal décide de contracter une assurance protection juridique communale auprès de la CIADE de Colmar pour une cotisation annuelle de 300 €.

décision budgétaire modificative

Le conseil municipal, après délibération, décide les modifications budgétaires suivantes :

Articles Dépenses :		*Articles recettes*	
61524 :	*1 900 €*	*70878 :*	*550 €*
6282 :	*1 380 €*	*7381 :*	*2 300 €*
64168 :	*1 870 €*	*6419 :*	*1 870 €*
6451 :	*750 €*	*758 :*	*1 180 €*
1641 :	*400 €*	*1323 :*	*400 €*

vente du presbytère protestant : convention relative au transfert du produit de la vente

Madame le Maire rappelle que, s'agissant de l'origine de propriété antérieure, Madame HAUS-BERTELIN, alors Pasteur en charge de la paroisse protestante de Postroff, avait déclaré que bien que n'ayant pas fait l'objet d'une inscription au Livre Foncier, ce qui est souvent le cas pour les immeubles affectés aux cultes, le presbytère protestant a été édifié grâce aux dons des paroissiens et que la paroisse peut le certifier au moyen d'un carnet ayant répertorié la liste des donateurs et le montant des apports.

Par conséquent, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à représenter la commune de Postroff et à signer une convention visant à permettre le transfert à

la paroisse protestante de Postroff du produit de la vente qui, tous frais déduits, est ramené à 32 202,90 € ceci, dans les conditions suivantes :

Un premier versement de 10 000,00 € aura lieu dès la signature de la convention et sera inscrit au budget communal au titre de subvention à l'article 6574.

Le solde de 22 202,90 € sera conservé provisoirement par la commune de Postroff à titre d'avance de trésorerie mais fera l'objet d'un reversement au profit de la paroisse protestante sous la forme de prise en charge de travaux à réaliser au bâtiment de l'église protestante de Postroff et ses abords, exclusivement puisque l'origine antérieure de cet apport est bien constituée par des dons au profit de la paroisse de Postroff.

communications et divers

Monsieur Marc Walter informe le conseil municipal qu'ayant créé son entreprise de travaux publics avec pour siège son adresse à Postroff, il a entreposé jusqu'à présent ses engins dans une autre commune. Cependant, celle-ci lui réclame le versement de la taxe professionnelle à moins qu'il ne transfère réellement son outil de travail à Postroff.
Son souhait est bien sûr de s'établir définitivement à Postroff, sur la zone B située à l'arrière de son domicile. Cependant, pour avoir accès à cette zone, il y aurait lieu d'aménager le chemin d'accès. Il a d'ores et déjà aménagé toute la portion longeant sa propriété et propose de mettre gracieusement à la disposition de la commune, son savoir faire, la main d'oeuvre ses engins, ainsi que le rabotage bitumineux acquis auprès de l'entreprise COLAS pour l'aménagement de ce chemin. Seul resterait à la charge de la commune, entre une dizaine et une quinzaine de camions de pierres qu'il conviendrait d'acquérir auprès d'une carrière au prix négocié d'environ 1.500 €. Il s'absente ensuite de la salle du conseil, permettant ainsi aux élus de délibérer sereinement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt financier certain de procéder à l'aménagement de ce chemin de cette manière, d'autant plus qu'il desservirait également des propriétés attenantes, décide à l'unanimité de confier ces travaux à Mr WALTER et vote la modification budgétaire suivante : compte 21318 : – 1.500 € ; compte 2315 : + 1.500 €

ETAT CIVIL

NAISSANCES

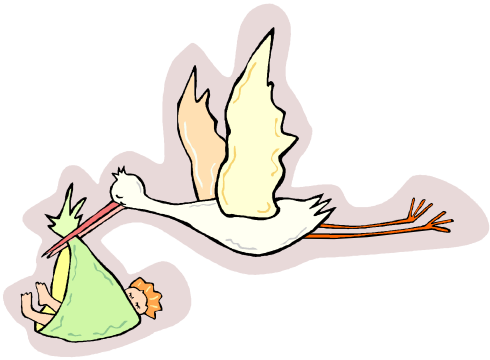

Grégory OTT , né le 22 janvier 2006,
Fils de Joseph et Claudia OTT
Au 31 rue principale

Clarisse WILHELM, née le 21 juillet 2006,
Fille de Jean-Marc et Rosine WILHELM
Au 1b rue principale

Pablo HERNANDEZ, né le 19 septembre 2006, Fils de Pedro HERNANDEZ et de Marie-Laure ROEHM au 44 rue principale

Arnaud HOFFMANN, né le 29 novembre 2006, Fils de David HOFFMANN et de Catherine MUCK au 50 rue principale

Nous adressons nos plus vives félicitations aux heureux parents !

DECES



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de

Edmond BREHM, décédé le 18 septembre 2006 à l'âge de 53 ans

Jeanne HOOSE veuve ACHILLES, décédée le 2 décembre 2006 à l'âge de 79 ans.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances à la famille.

Petites recommandations pour bien vivre au village.

Cet été, à plusieurs reprises, j'ai constaté que de nombreuses poubelles débordent de déchets verts. Ceux-ci ne sont pas à leur place à la poubelle. Ils doivent

- Ou être emmenés à la déchetterie
- Ou être mis à l'ancienne décharge communale
- Ou, ce qui me semble le plus logique à la campagne, être stockés au fond de votre jardin, afin d'y être transformés naturellement en compost.

Plus les poubelles sont lourdes, plus le prix de l'enlèvement des ordures ménagères augmente.

La municipalité a fait enfouir les réseaux place de la mairie. L'année prochaine, nous ferons un effort pour fleurir le village.

- Pourriez-vous balayer devant vos portes ?
- Garer dans la mesure du possible, vos voitures sur votre propriété (et non sur les trottoirs, ni sur la propriété du voisin).

Ne taillez pas les haies qui se trouvent sur la propriété communale. Au remembrement, il a été décidé de les y laisser pousser afin de préserver le fragile équilibre de la nature.

Hommage à nos aînés

Mme. FOUS Louise née en 1911
Mme. WALTER Caroline née en 1915
Mme. WISROCK Pauline née en 1916
Mme. GANGLOFF Amélie née en 1919
Mme. BREHM Caroline née en 1920
M. ROTH Arthur né en 1920
Mme. MAURER Frida née en 1922
Mme. WILHELM Cécile née en 1923
Mme. WIES Irma née en 1923
M.QUIRIN Emile né en 1924
M.WILLIG Othon né en 1925



BON ANNIVERSAIRE PAULINE !

A la Chandeleur, le 2 février, Madame Pauline Wisrock avait la grande joie de fêter son 90ème anniversaire. Enfant de Postroff, elle n'a pratiquement jamais quitté son village natal. Depuis l'été dernier, elle réside au Val Fleuri à Fénétrange. C'est là qu'Evelyne WILHELM, conseillère municipale, Chantal JANUS, sa voisine ainsi que Marie-Claire STEFFANUS, Maire, se sont rendues pour lui souhaiter un bon anniversaire et une très, très longue vie.



ASSOCIATION SPORTIVE POSTROFF

"Postroffer Isbere"

Le 15 mars, nous nous sommes retrouvé une fois de plus pour la marche aux pois. Une fois n'est pas coutume nous avons eu droit à une belle couche de neige qui nous a bien ouvert l'appétit .

Le tournoi de volley s'est déroulé le 25 mai dans des conditions extrêmes ; du jamais vu pour les spécialistes. En effet le thermomètre était resté bien bas pour une fin de mois de Mai , la pluie et le vent furent eux aussi de la partie. Malgré ces conditions automnales, l'esprit de compétition fut le plus fort et à l'unanimité les matchs se sont succédés transformant les terrains en vrai gadoue. Au final « les Alcolos » de Diedendorf ont remporté le 2ème challenge Steffanus pour une année. Les plus courageux sont restés pour la photo souvenir.



Le 16 juillet, la marche populaire est toujours aussi appréciée, 541 marcheurs ont appréciés le circuit qui traversait le « Burgerwald ». Leur verdict, beau circuit, bon repas et cadre rustique et convivial. Ce résultat malgré quelques problèmes techniques nous va très bien et a mérité une soirée de détente en septembre au dîner dansant du groupe folklorique de Drulingen ainsi que la participation à la marche gourmande à Berg.

Au nom de l'association, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidés, directement ou indirectement pour le bon déroulement de nos manifestations.

Pour l'A.S.P.
OURY Fabien

AMICALE DONNEURS DE SANG

FENETRANGE – NIEDERSTINZEL – POSTROFF

BILAN DES ACTIVITES :

En 2006, l'association a permis de collecter 184 dons (10 premiers dons)

FENETRANGE : 13/01/06 – 68 donneurs étaient présents
16 Fénétrange, 15 Niederstinzel, 12 Postroff, 11 Wolfskirchen,
4 Diedendorf, 10 d'autres villages (2 premiers dons)

POSTROFF: 26/05/06 -- 57 donneurs
5 Fénétrange, 10 Niederstinzel, 16 Postroff, 12 Wolfskirchen,
7 Diedendorf, 7 d'autres villages (2 premiers dons)



NIEDERSTINZEL: 10/11/ 06 -- 59 donneurs
6 Fénétrange, 14 Niederstinzel, 13 Postroff, 11 Wolskirchen,
3 Diedendorf, 12 d'autres villages (6 premiers dons)

Tout d' abord Merci, au nom des malades et des familles qui ont eu recours à la transfusion sanguine, ils vous sont infiniment reconnaissants.
Poursuivant dans cette voix, il reste encore des progrès à faire au niveau du nombre de donneurs lors des collectes.

Rappel des dates de collectes en 2007 :

FENETRANGE : 12 janvier 07
POSTROFF : 25 mai 07
NIEDERSTINZEL : 02 novembre 07

Je vous remercie de votre engagement et de votre dévouement au service des malades

Le Président
Dany KLEIN

Carnaval dans les rues du village.

Les élèves ont fêté Mardi-Gras. Ils ont défilé déguisés et masqués dans les rues. Ils ont sonné aux portes, chanté et se sont fait admirer par les habitants. De retour à la salle de motricité, ils ont avalé une montagne de crêpes et dégusté le bon chocolat chaud confectionné par les parents. Ils ont pesé et partagé équitablement les friandises (29 kg), l'argent a été versé à la coopérative scolaire.



Carnaval 2007 sera fêté à Baerendorf.

MANŒUVRE DES POMPIERS A L'ECOLE

(Compte-rendu de la manœuvre des pompiers rédigé par les élèves de ce1)



A 14h 20, la maîtresse a téléphoné aux pompiers pour dire qu'il y avait le feu, puis elle nous a fait sortir dans la cour, elle nous a comptés et nous avons attendu les pompiers. Ils sont venus avec un camion et un autre véhicule rouge. Ils ont vite déroulé les tuyaux et sont entrés dans l'école, ils avançaient accroupis. Ils avaient un uniforme tout noir, un casque, un masque et une bouteille sur le dos.

Quand le feu était éteint, les pompiers nous ont montré le matériel, le masque pour faire respirer le blessé, l'intérieur du véhicule d'urgence. Nous avons eu le droit de monter dans le camion et de mettre le casque.

On peut aller à l'école des pompiers à partir de 12 ans. Nous avons applaudi les pompiers pour leur dire merci et la maîtresse a ajouté qu'elle espère n'avoir jamais besoin de les appeler pour de vrai !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Il n'est jamais trop tôt pour prendre conscience de beauté et de la fragilité de la nature. Une fois de plus, tous les élèves du réseau d'écoles Baerendorf-Postroff accompagnés de plusieurs parents et de leurs enseignants ont retroussé leurs manches et ont procédé au nettoyage de leur environnement. Ils ont longé les fossés et même les bords de l'Isch pour les plus grands. Et dans cette « chasse » à la pollution, ils ne sont pas rentés bredouilles ! A midi, la remorque était pleine, cannettes, pneus, bâches et autres objets hétéroclites avaient été trouvés.



Un bon barbecue offert par les deux municipalités et préparé par les parents a redonné des forces à ces valeureux éco-cytoyens, fiers d'avoir fait une bonne action envers la Nature !

Réalisation d'une fresque

Dans le cadre de notre projet d'école : "L'enfant, ses droits et ses devoirs", nous avons réalisé une fresque sur le mur menant à notre école et mis à notre disposition par Monsieur Lucien Wilhelm. Cette action menée par Elisa Kokot, spécialiste en Arts Plastiques, nous a permis de travailler les mélanges de couleurs, de découvrir l'importance de la lumière, des ombres et des expressions du visage. Cette réalisation originale a pu se faire grâce au soutien de la commune et de l'Inspection Académique de la Moselle dans le cadre d'une A.E.I (Action Educative Innovante).



Nous avons adoré la démarche et nous sommes naturellement très fiers du résultat !

Fête scolaire

Cette année, la fête scolaire du réseau d'écoles Baerendorf-Postroff a eu lieu à Postroff sous 3 grands chapiteaux montés sur la place du village. Elle débuta par la kermesse où les enfants ont pu s'exercer à une vingtaine de jeux d'adresse. En soirée, les élèves ont montré leur savoir-faire et fait rêver en présentant des danses et exercices gymniques devant un public conquis.
L'assistance très nombreuse a pu se restaurer grâce aux succulentes grillades, salades et excellents gâteaux préparés par les parents.
En somme, une belle fête à quelques jours des vacances d'été !



Fête des jardins et des saveurs



Samedi 7 octobre, nous sommes allés à la fête des Jardins et des Saveurs qui avait lieu au Verger Conservatoire du Conseil Général de la Moselle à Laquenexy. Madame Le Maire et d'autres mamans nous ont accompagnés.



Là-bas, nous nous sommes familiarisés avec la richesse du monde des fruits, nous avons découvert des jardins enchanteurs et l'exposition d'épouvantails réalisés par les écoles.

Lors de l'inauguration, Monsieur Philippe Leroy, Président du Conseil Général, nous a remis le premier prix du concours de création d'épouvantails.

Au printemps, l'ensemble de la classe sera invité à passer une journée au Domaine de Lindre et au parc Animalier de Sainte-Croix. Une autre belle sortie en perspective!

Le Maire,

Les adjoints,

Le conseil municipal,

Le personnel communal

Vous souhaitent

Une très bonne année

2007.